

LE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON SPORT SANTÉ



VOUS ÊTES MÉDECIN ?

La MSS des Monts et Vallées d'Ardèche vous propose:

- L'accompagnement ou l'orientation de vos patients vers des activités physiques "Sport-santé & Bien-être" sur prescription médicale.
- Un bilan et un compte rendu détaillé du programme proposé à vos patients.



VOUS ÊTES PORTEUR D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE

La MSS des Monts et Vallées d'Ardèche vous propose:

- Une évaluation complète de votre condition physique
- Une orientation vers des activités physiques au sein de notre association ou vers des clubs partenaires

Demandez à votre médecin une prescription en activité physique adaptée et contactez-nous par mail :

contact.mssma@gmail.com



VOUS ÊTES UNE STRUCTURE SPORTIVE ?

Si vous souhaitez mettre en place au sein de votre structure une nouvelle offre "sport-santé", contactez-nous par mail :
contact.mssma@gmail.com

MAISON SPORT SANTÉ DES MONTS D'ARDÈCHE



181 Rue Dame Ventadour
07380 MEYRAS



contact.mssma@gmail.com

Conseil
Evaluation
Accompagnement
Orientation
Suivi



PRÉSENTATION

→ **2021 : Labellisation** de la Maison Sport Santé des Monts d'Ardèche par le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère des Sports.

OBJECTIF GENERAL

Promouvoir **l'activité physique et sportive** et lutter contre **la sédentarité** dans une optique de **prévention** et/ou comme **thérapeutique non médicamenteuse** en facilitant l'accès des personnes **malades chroniques** et par la mise en réseau des **professionnels de santé, du sport et de l'Activité Physique Adaptée (APA)**.

MISSIONS

- **Sensibiliser, informer, conseiller** sur les bienfaits de l'activité physique et/ou sportive
- **Evaluer** les capacités physiques et les motivations des personnes
- **Proposer** des Activités Physiques Adaptées présentes sur le territoire afin de favoriser la pratique de proximité
- **Orienter** les personnes vers une activité adaptée à leurs besoins et à leurs capacités
- **Suivre** les patients à moyen et long terme sur l'évolution de leurs pratiques et la modification durable de leurs habitudes de vie.

LE PARCOURS DU PATIENT



1

Vous exprimez l'envie/le besoin de pratiquer ou reprendre une activité physique. Votre médecin vous prescrit une activité physique pour votre santé.



2

Vous serez pris en charge par un professionnel de santé afin d'effectuer un bilan de votre condition physique.



3



En fonction de vos capacités physiques, de votre motivation et de vos envies/besoins, nous déciderons ensemble de l'activité physique qui sera la plus adaptée.



4

La Maison Sport Santé vous propose un projet personnalisé pour votre reprise d'activité et vous oriente sur les différentes pratiques "sport-santé" présentes sur le territoire.



5

Un accompagnement régulier pour faire le point sur votre pratique, vous réorientez vers d'autres structures ou simplement vous laisser libre de pratiquer en autonomie